

Décrypter les spécificités du droit public : acteurs, institutions, principes, règles applicables

Code
44442

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
820 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- PARIS :
23 mai. 2024
- A DISTANCE :
23 mai. 2024
- PARIS :
12 Sep. 2024
- A DISTANCE :
12 Sep. 2024
- PARIS :
17 oct. 2024
- A DISTANCE :
17 oct. 2024
- PARIS :
16 déc. 2024
- A DISTANCE :
16 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Agents de la fonction publique territoriale – Responsables de services et conseils auprès des organismes publics – Avocats – Juristes

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Appliquer les connaissances théoriques à des exemples pratiques

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Objectifs pédagogiques

- Décrire les fondements du droit constitutionnel
- Analyser le droit administratif

Programme de la formation

Décrire les fondements du droit constitutionnel

Présenter les organes de la Cinquième République

- La séparation des pouvoirs
- Exécutif
 - ▶ Président de la République, élection, pouvoirs, pratique
 - ▶ Premier ministre et gouvernement, nominations, compétences, cohabitation
 - ▶ Relations avec le parlement et le juge
- Législatif
 - ▶ Bicamérisme, élections législatives et sénatoriales
 - ▶ Pouvoirs du parlement face à l'exécutif
 - ▶ Hiérarchie des normes, principe de légalité
- Juge constitutionnel
 - ▶ Place de la Constitution, du droit communautaire, des autres normes : la hiérarchie des normes
 - ▶ Conseil constitutionnel, ses membres, ses missions

Analyser le droit administratif

Décrire la déconcentration, décentralisation

- Administration d'État, services déconcentrés
- Préfets, réforme de l'État
- Action publique 2022
- La réforme territoriale, le pacte de confiance
- Principes de subsidiarité, d'indépendance, d'expérimentation
- Communes, départements, régions, les collectivités d'Outre-mer
- Élections locales, blocs de compétences, nouvelles responsabilités
- Intercommunalité, métropoles
- Contrôle de légalité, déferé préfectoral

Identifier les actes administratifs unilatéraux

- Différentes catégories d'actes, arrêtés, circulaires, directives, mesure d'ordre intérieur (MOI)
- Arrêtés, décisions, délibérations
- Motivation des actes, accès aux documents administratifs, e-administration
- Entrée en vigueur des actes
- Retrait et abrogation des actes

Etudier les contrats administratifs

Formation favorisant

- l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- Différentes sortes de contrats, marchés publics, concessions, contrats d'occupation du domaine public, etc
- Les modes de passation, les différents seuils
- Exécution du contrat, pouvoirs de l'administration, droit à l'équilibre financier

Présenter les organes administratifs et leurs gestions

Décrire l'organisation des juridictions administratives

- TA, CAA, CE
- Juridictions spécialisées
- Procédure contentieuse
- Différents recours, RPC, REP

Expliquer le fonctionnement des services publics

- Notion de service public, services publics industriels et commerciaux (SPIC), services publics administratifs (SPA)
- Lois de Rolland, égalité, adaptabilité, continuité
- La laïcité

Décrire les particularités de la fonction publique

- Lois de déontologie et de transformation de la fonction publique
- Recrutements, contractuels
- La carrière de l'agent public
- Devoirs et droits des agents publics
- Sanctions, procédure disciplinaire

